

Réunion du 30 juin 2016

CENTRES RELATION CLIENTÈLE

Nous avons interrogé la direction sur les impacts de la grève légitime de 3 semaines du fait de l'absence de négociations des 2 CRC Evry et St Germain. Nos questions portent sur la satisfaction des clients, les conséquences financières et la charge de travail sur les agences.

Le DRHS, Mr DELAPORTALIERE, nous a indiqué ne pas avoir d'information à nous communiquer et qu'il n'avait pas eu d'écho sur la surcharge de travail pourtant constatée dans les agences avec Assistance Téléphonique Centralisée au CRC (ATC). De plus, nous l'avons interrogée sur l'attitude déplorable de la direction allant jusqu'à refuser l'étalement des prélèvements des jours de grèves. Le DRHS nous a répondu qu'il voyait de la cohérence dans cette décision car ce mouvement social n'était pas fondé dès lors que la direction avait indiqué aux grévistes qu'elle ne négocierait pas.

Finalemnt, l'ordre règne à la CEIDF ...

PRO DIRECT

Nous voulons savoir si cette société travaille avec la CEIDF et quelles sont ses activités ?

Selon le DRHS, cette société dépend de Natixis Asset Management et peut être utilisée en cas de débordements sur les appels téléphoniques. Nous avons demandé à être consultés au niveau du Comité d'Entreprise (CE). De plus, cette même société présenterait un outil réservé aux SARCP et SARCPE concernant l'aide à l'animation et au training appelé portefeuille virtuel. Jamais le CE n'a été consulté pas plus que la Commission emploi Formation n'a été informée. Le DRHS devrait nous présenter un dossier au CE prochainement.

CONTREPARTIE D'UNE DISTANCE PARTICULIÈRE

Demandée depuis plus d'un an par la CGT, cette disposition légale doit faire l'objet de négociations afin de mettre en place les règles d'indemnisations prévues par la loi.

Manifestement, la direction bien tardivement a mis en place un groupe en mars 2016 mais, comble de malchance, le DRHS est parti et le nouveau n'a pas eu le temps de prendre connaissance des travaux.

Admettons une dernière fois...mais notre patience a quand même des limites (les collègues concernés ne bénéficient toujours pas de ces indemnités) et ce serait dommage que ça finisse une fois de plus devant les tribunaux. A bon entendeur salut...

AGENCE ÉCOLE

Nous avons demandé à faire un point sur le fonctionnement de l'agence école.

Certes son fonctionnement a changé depuis sa création et notamment lors de la refonte du PNE en 2014. Par contre, nous estimons que l'accueil des nouveaux entrants sur les 2 jours prévus est insuffisant en termes de formations pratiques et informatiques sur my-sys avant les 5 jours d'immersion dans la DSC en binôme que nous estimons être adaptée. Un seul bémol sur les bénéficiaires de ces formations : c'est de ne pas mettre la charrue avant les bœufs et de leur apporter les formations nécessaires et indispensables à l'exercice des métiers commerciaux, préalablement à l'attente de résultats commerciaux. Si ça n'est pas le cas on leur fait courir le risque de faute professionnelle et on en écœure un certain nombre rapidement.

RAPPORT ASSISTANTE SOCIALE

Comme tous les ans au CE, Mme GOZILLON assistante sociale à la CEIDF, nous a remis un rapport d'activité sur 2015.

Ce très bon rapport et l'excellent travail réalisé par l'assistante sociale et sa collègue, font apparaître un certain nombre de points qui sont inquiétants pour les salariés de la CEIDF. En effet, et depuis quelques années de manière inflationniste, les problèmes financiers, de santé et de logement sont mis en avant. La direction, très attentive lors de la présentation de ce rapport, ne peut pas se contenter d'en saluer l'excellence. Tous les problèmes mis en avant sont de sa responsabilité et nécessitent qu'elle mette en œuvre des actions afin que dans les années à venir, la courbe de sollicitation de l'assistante sociale soit inversée.

Que ce soit à travers ;

- * les difficultés financières rencontrées (perte du pouvoir d'achat en ne revalorisant pas les salaires et notamment pour les nouveaux entrants, et ce dès les classifications T3),



Réunion du 30 juin 2016

- * les problèmes de santé (conditions de travail et pressions commerciales insupportables)
- * le logement qui, en Ile de France, représente le budget le plus important pour les ménages,

La direction doit entendre les revendications des salariés remontées par la CGT et ses élus.

On jugera le nouveau DRHS lorsqu'il s'agira de négocier sur ces différents points et nous ne manquerons pas de lui présenter nos demandes lorsque nous le rencontrerons comme il est d'usage à l'arrivée de chaque nouveau DRHS.

TRACT CGT "Recherche gagnant 700 000€"

Manifestement la direction n'aime pas que l'on dénonce les dérives du système "d'indemnisations" pour ne pas dire autre chose des mandataires sociaux. C'est en utilisant Outlook qu'elle communique vers tous les salariés, ce qui, au passage, est refusé aux OS. On a bien compris qu'elle n'aimait pas avoir à justifier des pratiques insupportables pour l'ensemble des salariés qui se voit soumis au régime de l'austérité salariale. Quant aux grandes leçons sur le dialogue social responsable constructif et tourné vers l'avenir, on en voit tous les jours son illustration à travers ;

- * les augmentations collectives proches de rien,
- * le refus de recevoir des salariés en grève,
- * le durcissement des règles notamment en termes de relations sociales où la négociation est de plus en plus refusée au profit d'échanges ou de discussions ne menant à rien.

Enfin, nous n'acceptons pas de nous faire traiter de menteurs à travers le début de la communication de la direction "un tract volontairement mensonger...".

Messieurs les membres du directoire, gardez donc vos leçons et commencez par observer la neutralité de mise envers l'ensemble des organisations syndicales et arrêtez de faire campagne en permanence pour certaines d'entre elles.

Vos élu(e)s et représentants au Comité d'Entreprise



Brigitte ROCHER



Aline DUPRE



Bernard DANTEC



Pierre-Yves INGLESE



Jean-Michel EDON



Stéphane RUFFIN

Retrouvez
tous nos comptes rendus
sur notre site
www.cgtceidf.fr